

Projetpro.com

Association pour la promotion du
« Projet Professionnel de l'Etudiant »

« Il ne suffit pas de savoir,
encore faut-il savoir où l'on va »

Sommaire

I) Le « **Projet Professionnel de l'Etudiant** », dit « **PPE** »

- L'étudiant et l'élaboration de son projet professionnel p. 3
- Un des moyens de cette élaboration : l'enseignement « PPE » p. 4
- Les préconisations institutionnelles en faveur d'une généralisation du PPE p. 7

II) Du PPE à **Projetpro.com**

- Les origines de **Projetpro.com** p. 8
- Les objectifs de **Projetpro.com** p. 9
- Les moyens d'action de **Projetpro.com** p. 10
- La formation des « Pilotes » du PPE p. 11

III) Pour aller plus loin

p. 12

I Le « Projet Professionnel de l'Étudiant » (PPE)

L'étudiant et l'élaboration de son projet professionnel

- Le projet professionnel conditionne le projet de formation
- Conséquence institutionnelle : contraindre l'étudiant à réfléchir, au plus tôt, à son avenir professionnel, l'inciter à découvrir les réalités professionnelles et à enrichir ses représentations

Résultats attendus de cette élaboration :

- **accroître la motivation de l'étudiant**
- **favoriser sa réussite**
- **faciliter le passage de l'université au monde professionnel**

Un des moyens : l'enseignement « Projet Professionnel de l'Étudiant » (PPE)

- Créé à l'université Claude Bernard Lyon 1 en 1984/85
- Transféré depuis dans plus de 35 universités françaises

D'une durée de 10 heures,
le PPE est destiné aux étudiants de première année

Les objectifs du PPE :

- **rendre l'étudiant acteur de son orientation**
- **transmettre à l'étudiant une méthode de recherche et d'aide à la décision**

Un des moyens : l'enseignement « Projet Professionnel de l'Etudiant » (PPE)

Le contenu du PPE :

L'étudiant qui suit le PPE est amené à :

- choisir lui-même un métier, un secteur d'activité qui l'intéresse
- effectuer en équipe une recherche documentaire
- interviewer des professionnels
- restituer sa démarche dans un dossier écrit, personnel
- présenter oralement les résultats de son travail en s'aidant d'un support (poster, affiche)

Un des moyens : l'enseignement « Projet Professionnel de l'Étudiant » (PPE)

Les étudiants sont encadrés et accompagnés dans leur travail par des intervenants de profils variés (majoritairement des enseignants-chercheurs), acquis à la démarche

Dans chaque université, l'équipe des intervenants est coordonnée par un « Pilote »

L'enseignement PPE est :

- **économique** : 5 séances de deux heures sur un semestre
- **efficace** : plus de 80 % des étudiants jugent ce travail « utile »
- et **généralisable** : le contenu du PPE est indépendant de la filière choisie par l'étudiant

Préconisations institutionnelles en faveur d'une généralisation du PPE

Juin 2006 : Rapport de l'IGAENR (Inspection Générale de l'Administration de l'Éducation Nationale et de la Recherche), *Accueil et orientation des nouveaux étudiants dans les universités* :

« Généraliser et rendre obligatoire, dès le S1, les modules de projet personnel et professionnel, y associer enseignants chercheurs, responsables de formation et SCUIO, les valoriser en termes d'ECTS »

30 août 2006 : Circulaire du Directeur général de l'Enseignement Supérieur :

« Il conviendra de généraliser à l'ensemble des filières et d'intégrer dans les parcours le module projet personnel et professionnel de l'étudiant de manière à favoriser l'expression de son projet »

20 octobre 2006, Rapport Hetzel, *De l'Université à l'Emploi*, remis au Premier Ministre suite au Débat national Université-Emploi :

« Rendre obligatoire dans toutes les licences, un module projet professionnel personnalisé »

II. Du PPE à Projetpro.com

Les origines de Projetpro.com

1998 : Création d'un **Réseau national** des Pilotes du « **Projet Professionnel de l'Etudiant** »
pour mutualiser les expériences et coordonner les pratiques

1998 – 2006 : Le Réseau se réunit dans le cadre de séminaires annuels, organisés dans les universités

22 - 23 Juin 2006 Le Réseau décide de se constituer en association à but non lucratif, domiciliée à l'Université Paris 12

Les statuts de l'association sont consultables sur son site Internet

Les objectifs de Projetpro.com

- Promouvoir la construction par l'étudiant de son projet professionnel, notamment à travers l'enseignement « Projet Professionnel de l'Etudiant »
- Garantir la qualité et la spécificité de cet enseignement
- En assurer la promotion au niveau local, national et international
- Rassembler les Pilotes des dispositifs PPE pour constituer un lieu de ressources, conseils, échanges et formation

Les moyens d'action de Projetpro.com :

- Rédiger et actualiser régulièrement tous les documents relatifs au « Projet Professionnel de l'Etudiant »
- **Réunir les Pilotes** pour échanger sur leurs expériences et leurs innovations, lors de séminaires
- **Former des personnes qui souhaitent devenir Pilotes dans l'enseignement supérieur**
- **Communiquer** par le biais de différents supports, animer son site Internet
- Réaliser des études, des publications
- Établir des conventions avec des organisations poursuivant des buts semblables ou complémentaires

La formation des Pilotes du PPE

La prochaine session :
« **PILOTER UN DISPOSITIF PROJET PROFESSIONNEL DE L'ETUDIANT** »
se déroulera à Lyon

les 26, 27 et 28 mars 2007

➤ Inscriptions à la formation via le site : www.projetpro.com

III. Pour aller plus loin :

- GILLES D., SAULNIER-CAZALS J. et VUILLERMET-CORTOT M.-J. (1994), *Socrate, le retour... Pour accompagner la réussite universitaire et professionnelle des étudiants*, Editions Septembre, Québec. Épuisé, téléchargeable sur le site Projetpro.com.
- GILLES D., MILLAUD-COLLIER C., SAULNIER-CAZALS J. et VUILLERMET-CORTOT M.-J. (2002), *Projet professionnel de l'étudiant : les nouvelles donnes* (Un livre : *Passeurs de futurs* et un CD-Rom), ONISEP, Paris.

➤ Contacts, adhésion et vie de l'association :

www.projetpro.com